

# TERRITOIRE D'INDUSTRIE

## **SUD OISE**

Document mis à jour en mars 2026

# INTRODUCTION

**Peut-on réindustrialiser et décarboner l'industrie existante sans se poser clairement la question des approvisionnements en énergie ?** L'énergie, comme l'électricité, n'est pas toujours locale. Toutefois, la question des raccordements, la production locale de gaz décarboné, l'existence d'autres sources d'énergie locales et la préparation de zones industrielles clés en main demeurent des atouts majeurs pour l'attractivité des territoires.

Cette question a conduit à l'élaboration du présent document. D'autres enjeux s'ajoutent à ceux de **la décarbonation et de la réindustrialisation, comme l'adaptation au changement climatique, les ressources en eau, la biomasse, la formation...** Ainsi, les territoires ont besoin d'une intelligence territoriale renforcée, c'est-à-dire d'une capacité à analyser le potentiel global d'un territoire dans une vision prospective. Les données disponibles sont souvent silotées, dispersées entre acteurs et peu mobilisées à une échelle pertinente pour l'action. Le présent document, premier du genre à l'échelle des 18 territoires d'industrie, vise à structurer **une lecture croisée énergie-industrie** pour présenter un état des lieux, détecter des synergies et renforcer la capacité collective à construire une stratégie territoriale partagée.

Une large place a été faite aux cartographies. L'objectif est de **visualiser afin de mieux comprendre les enjeux, les priorités, les proximités, les absences...** Elles constituent un outil d'aide à la décision à destination **des collectivités territoriales, des agences d'attractivité et des acteurs de l'énergie**, qu'ils soient du côté de la fourniture ou de la consommation. Les données répertoriées, dont les sources sont indiquées plus loin, font apparaître les productions d'énergie, les consommations significatives, les réseaux... sans prétendre, à ce premier stade, à une quelconque exhaustivité, mais avec la volonté de faire ressortir des tendances structurantes et de caractériser chaque territoire d'industrie de manière utile pour l'action.

Une fois l'objectif affiché, il nous faut insister sur les limites de l'exercice. Premier du genre, ce travail ne porte, à ce stade, que sur les données relatives à l'énergie et à l'industrie. Il a vocation à **être complété par la suite par des analyses portant sur l'eau, la biomasse et l'adaptation au changement climatique**, afin d'offrir une vision plus globale. Les données sont issues de collections de données publiques, dont les sources sont indiquées plus

loin. Celles-ci ne sont pas toujours datées avec précision. S'est ensuite posée la question de la maille pertinente d'analyse : que l'on se rassure, toutes les mailles sont pertinentes mais cette pertinence dépend de l'objectif fixé. Il apparaîtra parfois que la maille territoire d'industrie ne permet pas de rendre pleinement compte des réseaux. Elle demeure néanmoins la plus intelligible, puisqu'elle incarne une volonté politique. Nous n'avons pas pu associer autant que souhaité les vis-à-vis locaux des territoires d'industries pour obtenir leur avis. Nous prévoyons donc de rendre ces documents accessibles à ces vis-à-vis pour **préparer une seconde version** : l'intelligence territoriale, basée sur des données, doit sans cesse remettre son ouvrage sur le métier, mettre à jour et compléter...

**Conscients de ces limites, nous espérons que les acteurs de chaque territoire d'industrie s'approprient ce document afin de le faire vivre. Ils y trouveront une valorisation des atouts de leur territoire, une visualisation des synergies possibles et les premières marches vers la construction de stratégies de développement.**

# SOURCES DES CARTOGRAPHIES

## Réseaux

- Friches : [Cerema](#)
- Réseaux de chaleur : [France Chaleur Urbaine](#)
- Réseaux H2 : [France Hydrogène](#)
- Postes électriques 400 kV : [ODRÉ](#)
- Réseau électrique 400 kV : [ODRÉ](#)
- Réseau gaz : [Datagouv](#)
- Réseau fluvial : [Datagouv](#)
- Réseau routier : [Datagouv](#)

## Consommateurs

- Gaz : [SDES](#)
- Électricité : [SDES](#)

## Producteurs

- Production d'électricité : [ODRÉ](#)
- Points d'injection de biométhane : [Datagouv](#)
- Méthanisation des industriels : [Pôlenergie](#)

## Chaleur valorisable

- STEP des collectivités : [Pôlenergie](#)
- Gisement chaleur fatale : [Cerema](#)
- Ressources géothermiques : [Géothermies](#)

## Données économiques

- Nombre d'établissements et effectifs salariés par secteur d'activité et tranche d'effectifs détaillés fin 2023 : [INSEE](#)

# FICHE "SOUS-BASSIN TERRITOIRE D'INDUSTRIE"

## 1. Portrait synthétique du sous-bassin

- Nom du territoire ou périmètre concerné
- Superficie et nombre de communes
- Population totale et densité
- Part d'emplois industriels dans l'emploi total
- Filières industrielles principales (historiques ou émergentes)
- Infrastructures logistiques stratégiques (rail, ports, autoroutes, canaux)

## 2. Caractéristiques énergétiques

- Grands sites industriels consommateurs (type, secteur, consommation approximative)
- Réseaux en place
- Sites de production d'énergie et réseaux de chaleur
- Zones avec potentiel énergétique identifié (chaleur fatale, STEP, ...)
- Enjeux H2
- Spécificités locales sur les infrastructures (capacité, contraintes, fragilité, obsolescence)

## 3. Enjeux d'attractivité industrielle durable

- Disponibilité foncière (friches...)
- Entreprises engagées dans des démarches de décarbonation
- Avantages compétitifs : énergie, eau, image, savoir-faire

## 4. Vulnérabilités et enjeux climatiques (à venir)

- Exposition aux risques naturels ou climatiques (inondations, sécheresse, chaleur, retrait-gonflement...)
- Résilience des réseaux
- Dépendance à certaines ressources critiques (eau, énergie importée...)

## 5. Recommandations

- Principaux atouts à valoriser (techniques, géographiques, humains, institutionnels)
- Synergies potentielles entre acteurs (mutualisation, projets partagés, complémentarités)

**À l'attention des référents Territoires et Industries :** pour toute mise à jour concernant votre Territoire d'industrie, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : [contact@polenergie.org](mailto:contact@polenergie.org), afin que nous puissions actualiser le document.

***Réserve :** Les informations et données de ce document proviennent des bases publiques les plus récentes possibles ainsi que des connaissances de Pôlenergie acquises lors de ses visites de terrain. La plupart des fiches ont été relues par des représentants des Territoires & Industries, sans que cela soit systématique. Les collectivités et référents des Territoires & Industries ne sauraient donc être tenus responsables d'éventuelles erreurs ou approximations dans le texte ou les cartes présentées.*

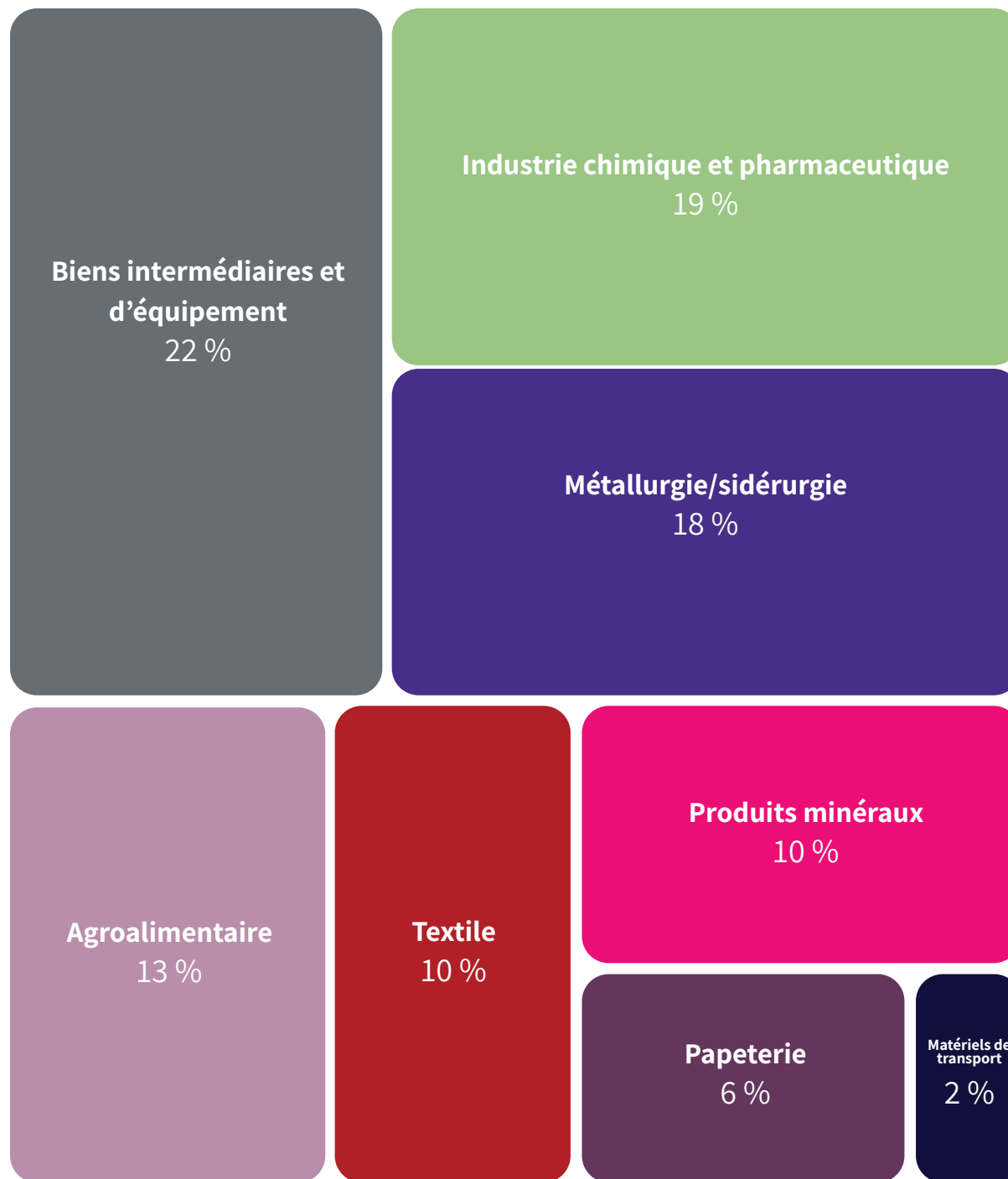


## *Répartition des effectifs salariés dans l'industrie manufacturière, par secteur d'activité*

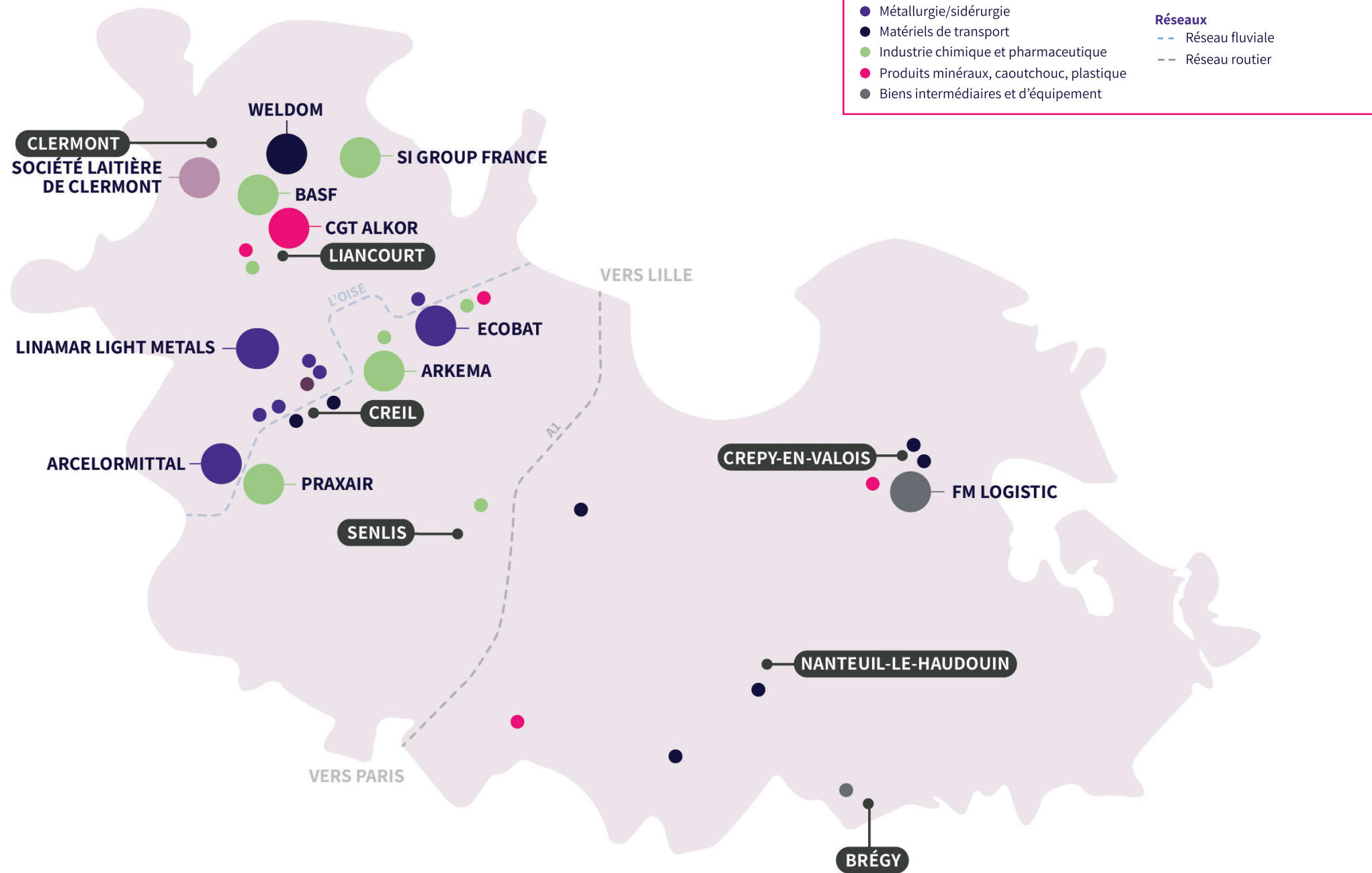
Cette mixité est complétée par un secteur agricole dynamique, porté tant par les circuits courts que par des filières de niche comme la sylviculture et le sport hippique.

Malgré cette richesse sectorielle, le territoire présente une légère concentration industrielle : les dix plus gros employeurs industriels concentrent à eux seuls près d'un tiers des **11 000 emplois salariés**. L'entreprise manufacturière y est représentée avec environ 400 établissements contribuant à hauteur de **18 % de la richesse locale**. Globalement, ce territoire apparaît plutôt comme un **pôle solide de sous-traitance et de fabrication d'équipements**, de taille intermédiaire, représentant environ 5 % de la valeur produite au niveau de la région.

Le territoire présente de très nombreuses friches ; rien que sur l'ACSO, on compte **une trentaine de friches** pour environ 60 ha (hors base aérienne, reconvertie en centrale PV). À l'échelle des 7 EPCI, le nombre de friches de plus d'un hectare s'élève à 21.



# CARTE DES CONSOMMATEURS



# INFRASTRUCTURES ET CONNECTIVITÉ

Les voies de transport comprennent l'autoroute **A1**, **plusieurs lignes TER électrifiées**, **une future ligne LGV** de 6,5 km mise en service en 2026 qui reliera Amiens à Roissy CDG et **une mise en gabarit européen de l'Oise** à partir de Creil vers le nord pour assurer la connexion au canal Seine-Nord Europe et assurer la continuité de navigation sur la liaison Seine-Escaut dès 2030. Le territoire bénéficie également de la proximité avec **l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle**.

Une grande partie d'entre elles offre **un intérêt pour le photovoltaïque au sol**, notamment avec les friches situées à **Verneuil-en-Halatte, Villers-Saint-Paul, Gouvieux, Liancourt, Saint-Leu-d'Esserent** (l'ancien parc à cendres de Saint-Leu fait l'objet d'un projet de centrale PV à l'étude par EDF Renouvelables), **le Plessis-Belleville, Vauciennes et la Croix Blanche**. **Un chantier de centrale PV est en cours de réalisation à Creil** sur 150 ha, par RUBIS PHOTOSOL, suite à un appel à projets du Ministère des Armées. La présence de toutes ces friches rend le territoire très attractif pour le développement du photovoltaïque. À ces friches s'ajoutent **deux friches industrielles** : une à Thiers-sur-Thève sur le site d'une ancienne scierie et l'autre à Vauciennes sur un ancien site de Tereos France.

# PÔLES D'ACTIVITÉ MAJEURS

Le territoire du Sud Oise présente une organisation spatiale binaire, structurée par l'autoroute A1 qui délimite deux zones aux dynamiques contrastées.

La partie Ouest constitue le véritable moteur économique du territoire, s'affirmant comme une « **vallée de la chimie** » où se concentrent près de **90 % de l'activité industrielle locale**.

Cette puissance industrielle s'articule autour de deux pôles stratégiques :

- **Le pôle de Creil** : situé aux abords de l'Oise, il est porté par des leaders mondiaux tels qu'**ArcelorMittal, Arkema, Praxair, Linamar Light Metals** et **Ecobat**.
- **Le pôle de Clermont-Liancourt** : positionné plus au nord-ouest, ce pôle affiche une forte diversité avec la chimie de **BASF** et **SI Group**, l'agroalimentaire représenté par **la Société Laitière de Clermont**, ainsi que l'industrie des produits minéraux avec **CGT Alkor** et les matériels de transport via **Weldom**.

À l'inverse, la partie Est de l'A1 présente **un profil plus rural**. Elle accueille néanmoins une activité logistique significative à Crépy-en-Valois, dont l'acteur principal est **FM Logistic**.

# ÉNERGIE

## Électricité

La production électrique du territoire compte **3 cogénérations** : à **Clermont** (3,3 MW), à **Nogent-sur-Oise** (5,4 MW) et à **Creil** (1 MW), **une centrale biodéchets à Crépy-en-Valois** (2,6 MW) exploitée par Suez et **un champ photovoltaïque à Villers-Saint-Paul** de 10,7 MWc. Pont-Sainte-Maxence, quant à elle, accueille **un parc éolien** de 15 MW, géré par Enedis.

L'architecture électrique du Sud Oise repose sur **les postes stratégiques de Terrier** (400 kV) et **de Moru** (225 kV), qui alimentent le poste de

Carrière via des lignes 225 kV, garantissant ainsi une puissance robuste et sécurisée aux industries lourdes de la zone Ouest. L'Est du territoire bénéficie quant à lui d'une desserte en 90 kV, adaptée à son caractère rural et à sa plus faible densité industrielle. Enfin, la liaison 400 kV reliant La Herse à Villevaudé traverse le secteur entre Senlis et Crépy-en-Valois, constituant **une réserve de puissance majeure pour un futur éventuel repowering du territoire.**

## Gaz

Le réseau gaz de **NaTran** entre sur le territoire par Longueil-Sainte-Marie et suit d'une part le cours de l'Oise de Pont-Sainte-Maxence vers Creil et d'autre part l'autoroute A1 vers Senlis avec une antenne vers Chantilly.

Côté production, on compte **11 unités de méthanisation avec injection et 7 unités de méthanisation industrielles.** Concernant les gros consommateurs de gaz, ils sont **principalement autour de Creil, Crépy-en-Valois et Clermont.**

# ATTRACTIVITÉ INDUSTRIELLE

L'attractivité du territoire Sud Oise repose sur une alliance stratégique entre sa proximité immédiate avec le bassin parisien et un écosystème industriel mature, historiquement ancré à l'ouest de l'autoroute A1. Ce pôle, qui concentre **90 % de l'activité**, s'appuie sur des piliers d'envergure mondiale tels que la chimie (**Arkema**), la métallurgie (**ArcelorMittal, Linamar**) et le luxe (**Chanel**), offrant un tissu de sous-traitance solide et diversifié. Cette puissance productive est sécurisée par une infrastructure énergétique

robuste, notamment grâce aux postes 225 kV de Carrières et Moru et aux réseaux de gaz haute pression, capables de soutenir les processus électro-intensifs les plus exigeants.




Le territoire se distingue également par un potentiel foncier et énergétique exceptionnel lié à sa transition écologique. Avec plus de **20 friches de grande envergure** et un **gisement géothermique profond performant** (débit potentiel de 150 m<sup>3</sup>/h), le Sud Oise se positionne comme **un terrain**

**d'accueil privilégié pour le photovoltaïque au sol et la récupération de chaleur fatale** (notamment via **ArcelorMittal**). Enfin, son attractivité est démultipliée par une **multimodalité de premier rang**: l'interconnexion au canal Seine-Nord Europe d'ici 2030, la nouvelle liaison LGV vers Roissy-CDG en 2026 et l'accès direct à l'A1 garantissent aux industriels une fluidité logistique optimale vers les marchés européens et internationaux.



# CARTE DES PRODUCTEURS

**LÉGENDE**



**Producteurs**

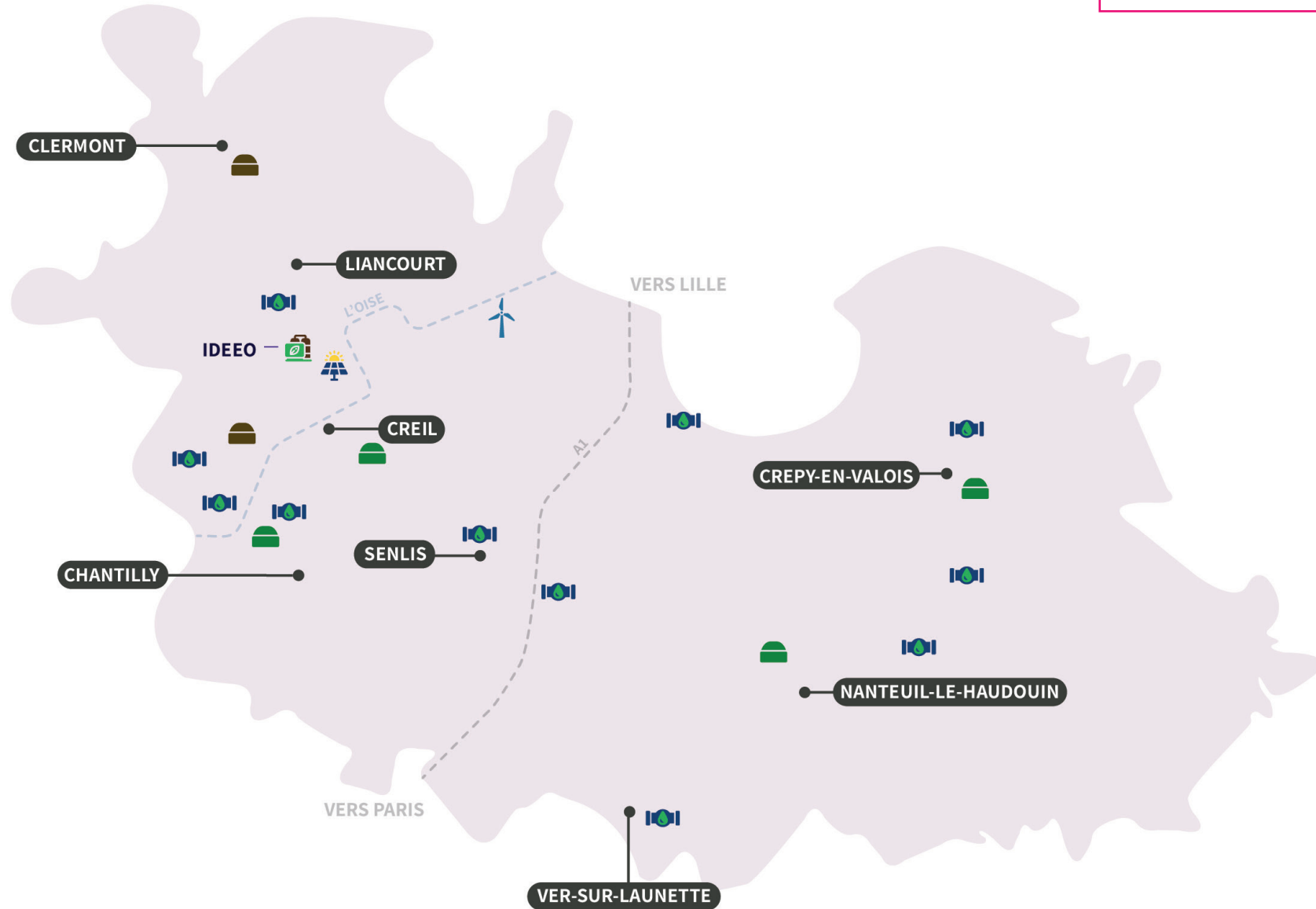
-  Solaire
-  Éolien
-  Bioénergies

**Réseaux**

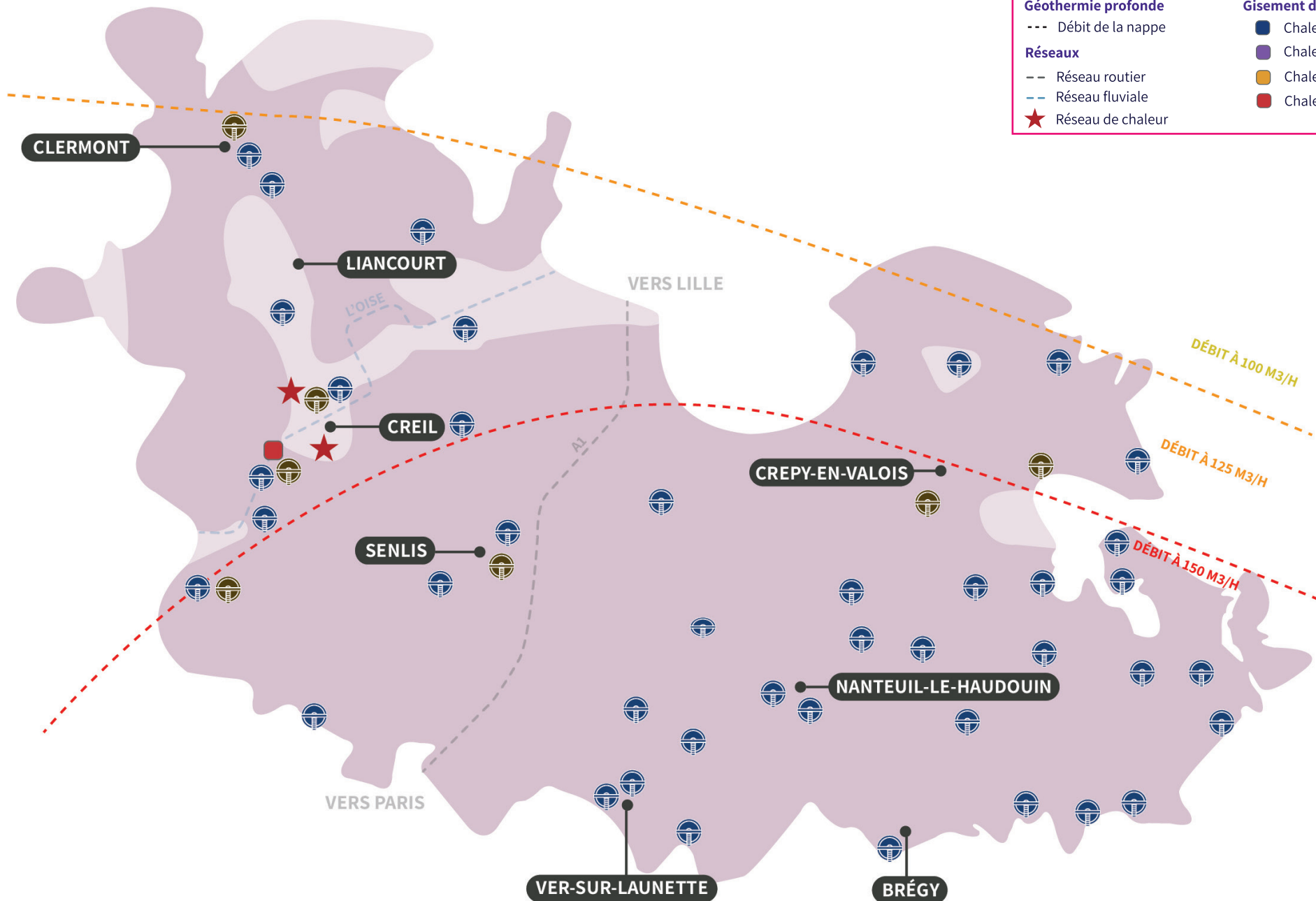
-  Réseau fluviale
-  Réseau routier

**Point d'injection de biométhane**

-  Cogénération de biométhane
-  Cogénération de gaz



# CARTE DES POTENTIELS DE CHALEUR VALORISABLES



## LÉGENDE

### Géothermie de surface

- Potentiel moyen et faible
- Potentiel fort

### Géothermie profonde

- Débit de la nappe

### Réseaux

- Réseau routier
- - Réseau fluviale
- ★ Réseau de chaleur

### Station d'épuration

- 🏠 Collectivités
- 🏭 Industriels

### Gisement de chaleur fatale

- Chaleur fatale < à 40°C
- Chaleur fatale < à 80°C
- Chaleur fatale < à 100°C
- Chaleur fatale < à 200°C

# CHALEUR VALORISABLE

## Géothermie

Le territoire dispose d'**une ressource géothermique exceptionnelle**, caractérisée par **des nappes profondes capables de fournir un débit de 150 m<sup>3</sup>/h**. En exploitant ce gisement via une pompe à chaleur (PAC) avec un COP de 4, le territoire peut générer une puissance thermique utile de 1,1 MW par installation.

## Réseaux de chaleur

Le territoire dispose de **trois réseaux de chaleur** :

- **Le réseau de chaleur de Creil** d'une longueur de 19 km alimenté à 50 % par la chaudière biomasse de Creil ;
- **Le réseau de chaleur de Nogent-sur-Oise** de 17 km alimenté par la combustion des déchets du centre de valorisation énergétique de Villers-Saint-Paul ;
- **Le réseau de chaleur de Montataire** de 3 km raccordé à la chaufferie de Montataire. Fin 2025, il s'étendra à Villers-Saint-Paul pour y alimenter 600 foyers. Cela coïncidera avec la mise en service de la troisième ligne de valorisation énergétique dédiée au traitement des déchets à haut rendement.

**La chaleur fatale exploitable est celle d'ArcelorMittal à haute température près de Creil**, qui peut servir à renforcer les réseaux de chaleur du périmètre. On note par ailleurs plusieurs STEP dont la chaleur est plus importante à : **Gouvieux, Montataire** (potentiel annuel de 29 GWh), **Villers-Saint-Paul, Pont-Sainte-Maxence et Mognéville**.

# LES ENJEUX GLOBAUX DE LA ZONE

À l'occasion du lancement du programme Territoire d'Industrie, les chefs d'entreprise ont mis l'accent sur le **besoin de rendre plus attractifs les métiers industriels, d'anticiper les besoins fonciers mais aussi de favoriser les liens entre entreprises**. Des sujets au cœur des compétences économiques intercommunales.

L'aménagement du territoire doit rester vigilant à la **pression démographique** et gérer un équilibre entre habitat, industrie et cadre de vie (grandes forêts domaniales).

Enfin, le territoire est propice au **développement d'ETI et PME** appelées à profiter de la proximité du bassin parisien qui apporte main-d'œuvre et marchés.

La présence d'anciennes industries lourdes (**Arkema, Arcelor, Dow Chemical**) doit laisser penser que le territoire ne doit pas abandonner l'idée d'implantations de ce type d'industries.

# PROJETS HYDROGÈNE

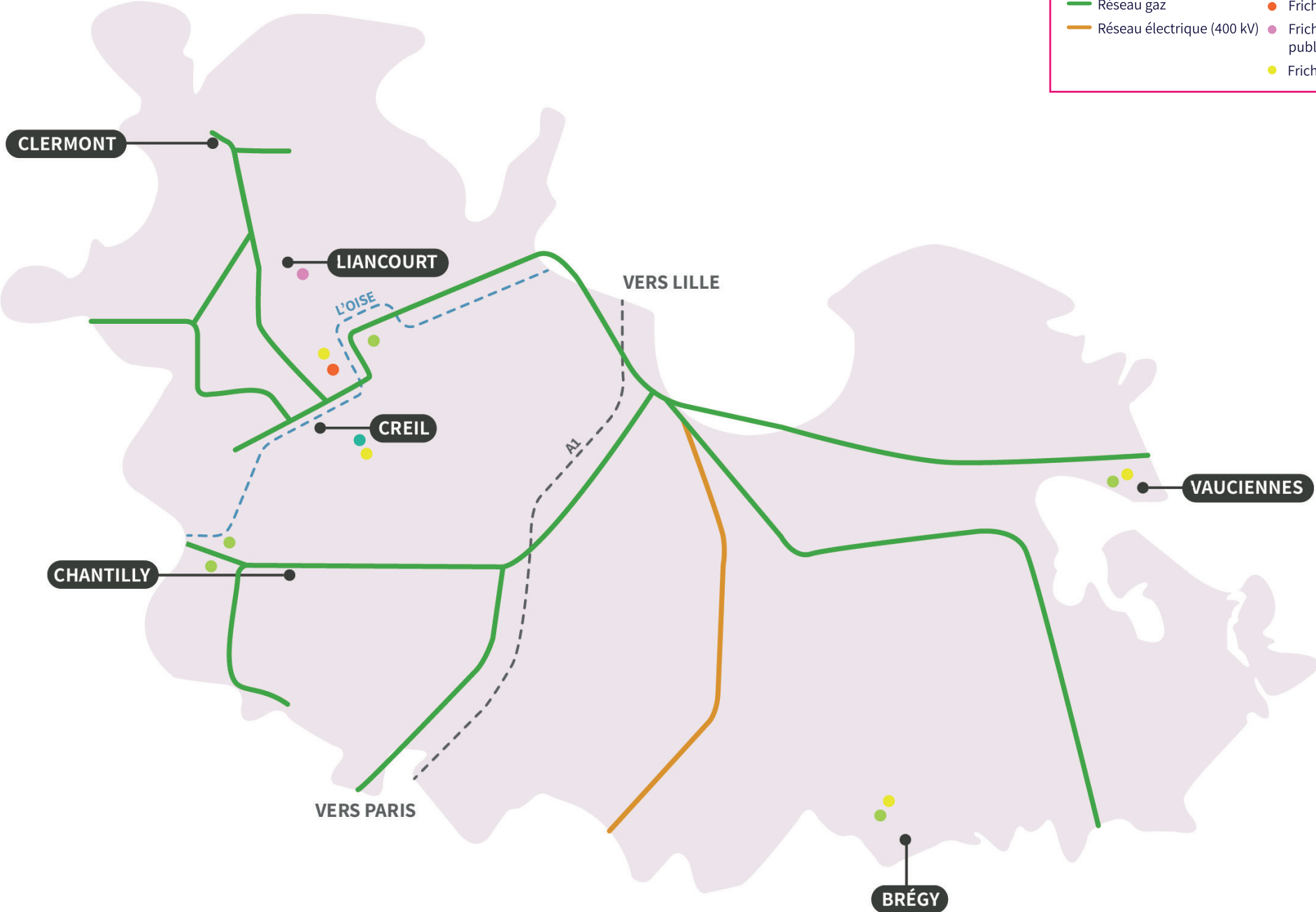
L'hydrogène a été étudié sur le territoire dans le cadre du développement sur **une base municipale pour les BOM et flottes de bus** et sur **une base industrielle notamment pour couvrir à Villers-Saint-Paul les besoins de Chemours** qui a depuis abandonné la production de réservoirs hydrogène.

L'hydrogène peut conserver **un intérêt pour la production de SAF**.

# CARTE DES RÉSEAUX ET DES FRICHES

**LÉGENDE**

Réseaux	Friches
Réseau fluviale	Friche aéroportuaire
Réseau routier	Friche industrielle
Réseau gaz	Friche agro-industrielle
Réseau électrique (400 kV)	Friche d'équipement public
	Friche pour solaire



## FORCES

**Position stratégique :** proximité immédiate du bassin parisien offrant un accès privilégié aux marchés et à une main-d'œuvre abondante.

**Infrastructures multimodales :** réseau dense avec l'autoroute A1, des lignes TER électrifiées, et la future liaison LGV Amiens-Roissy (2026).

**Tissu industriel diversifié :** leaders mondiaux dans la chimie (Arkema, BASF), la métallurgie (ArcelorMittal), le luxe (Chanel) et l'agroalimentaire.

**Ressources en chaleur renouvelable :** trois réseaux de chaleur urbains et un potentiel géothermique exceptionnel (150 m<sup>3</sup>/h).

**Réseaux énergétiques structurés :** puissance électrique robuste sécurisée par le poste 225 kV de Moru et maillage gazier efficace autour des pôles industriels.

## FAIBLESSES

**Dépendance aux grands comptes :** près d'un tiers des 11 000 emplois salariés sont concentrés chez seulement dix employeurs.

**Poids régional modeste :** le territoire ne produit que 5 % de la valeur régionale, marqué par un profil de sous-traitance et de fabrication d'équipements de taille intermédiaire.

**Foncier coûteux :** la proximité avec l'Île-de-France entraîne des prix fonciers élevés et une pression démographique forte.

S  
W  
O  
T

## OPPORTUNITÉS

**Gisement de friches pour le photovoltaïque :** disponibilité de plus de 60 ha de friches (dont 21 sites de plus d'un hectare) propices au développement de l'énergie solaire.

**Développement fluvial :** connexion au futur Canal Seine-Nord Europe (2030) via la mise au gabarit européen de l'Oise, renforçant la logistique bas-carbone.

**Économie circulaire et chaleur fatale :** opportunité de récupérer la chaleur haute température d'ArcelorMittal pour renforcer les réseaux de chaleur existants.

## MENACES

**Pression démographique et foncière :** risque de conflit d'usage entre les besoins de l'habitat, de l'industrie et la préservation du cadre de vie (forêts domaniales).

**Déficit d'attractivité des métiers :** difficulté à attirer les talents vers les métiers industriels, un enjeu majeur soulevé par les chefs d'entreprise locaux.

**Concurrence francilienne :** risque de devenir un territoire « dortoir » avec l'importance des migrations pendulaires vers Paris.